



AU JOUR LE JOUR

28^e CONGRÈS DE LA FTQ
DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2007



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

aujourd'hui

- ▼ **Midi**, salle 301B
Rencontre des gais et lesbiennes
- ▼ **16 h à 18 h**, salle 206AB
Caucus des femmes déléguées

demain

- ▼ **Déclaration de politique : vers un développement plus respectueux de l'humain et de l'environnement**
Après une première il y a plus de 20 ans, la FTQ soumettra demain une nouvelle déclaration de politique sur l'environnement. Si nous revenons sur la question en ce 28^e congrès, c'est que la situation s'est aggravée et que les conséquences des changements climatiques sur nos emplois deviennent de plus en plus évidentes.
Un débat à ne pas manquer!
- ▼ **Midi** Conférence sur les dépendances, salle 206AB
- ▼ **20 h** Soirée fraternelle à la salle de bal du Hilton

« Ne doutez pas du travail que vous faites »

- Louis Morin, juge

Après avoir rappelé l'origine du mot « syndicat » qui vient de deux mots grecs signifiant union et justice, l'ancien président de la Commission des relations du travail (CRT), Louis Morin, a donné de nombreux exemples démontrant l'utilité des syndicats.

« Il faudrait les inventer s'ils n'existaient pas, a-t-il dit, car l'exercice des droits collectifs par les syndicats a fait progresser les législations pour toute la société. Ces actions ont aussi fait avancer la protection des droits individuels. » Grâce à l'action collective des syndicats, les chartes, les lois sur les conditions minimales du travail, la loi sur l'équité salariale, etc. ont été adoptées.

Louis Morin est inquiet des déclarations de personnes connues et respectées du public qui, loin de défendre les syndicats, s'acharnent à vouloir les affaiblir. Le vote obligatoire pour l'obtention d'une accréditation en est

un exemple. *« C'est bien le seul endroit où on met ainsi en doute la signature formelle de cartes d'adhésion constate-t-il. On semble moins enclin à questionner la réelle volonté des individus de signer une demande de carte de crédit ou de devenir actionnaire d'une compagnie, etc. »*

« Aujourd'hui, explique-t-il, les chartes des droits et



libertés garantissent le droit d'association. De toute ma carrière, je n'ai jamais vu un employeur inciter ses salariés à se syndiquer.

SUITE EN PAGE 3

ÉCHO SONDAGE

Déboulonner des lieux communs

André Poirier, de la firme Écho Sondage (SEPB), a présenté hier les résultats d'un sondage commandé par la FTQ et le Fonds de solidarité. Ce sondage a été effectué auprès de 1004 Québécois et Québécoises, dont 616 non syndiqués et 388 syndiqués.

Dans l'ensemble, ce sont près des deux tiers (63%) qui se sont prononcés en faveur du syndicalisme. Plus de 40% trouvent cependant difficile de se syndiquer, surtout si on

SUITE EN PAGE 2





Le photographe du monde ordinaire

Serge Jongué a été photographe pour la FTQ une vingtaine d'années. À la suite de son décès en 2006, la FTQ a fait l'acquisition de sa photothèque. Vous pouvez admirer quelques-unes de ses photos que nous avons exposées pour la semaine dans le hall du Centre des congrès.

Si vous désirez obtenir des copies de ces photos, contactez Jean Laverdière au Service des communications de la FTQ au 514 383-8032.

CAUCUS DES CONSEILS RÉGIONAUX

Un cri du cœur

C'est un véritable cri du cœur que les Conseils régionaux FTQ lancent aux affiliés dans une résolution qui sera débattue aujourd'hui ou demain sur l'affiliation.



Daniel Proulx

Les Conseils régionaux ont besoin de l'appui des syndicats de la FTQ pour agir dans chacune des régions. Et les moyens qui vont avec. Nous ne le répéterons jamais assez : les pertes d'emplois ont fait d'importants ravages partout depuis quelques années.

C'est le Conseil régional FTQ Estrie qui présente cette résolution (n° 9). L'Estrie, où la saignée a été la plus importante :

14 000 emplois perdus depuis 42 mois dans le seul secteur manufacturier.

Lors du caucus des Conseils régionaux d'hier midi, Daniel Proulx, le président estrien,

a incité ses confrères et consoeurs à intervenir de façon bien sentie auprès des congressistes.

Claude Maltais reconduit

À l'unanimité, les Conseils régionaux ont demandé au président du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches, Claude Maltais, de les représenter pour un autre mandat à titre de vice-président au Bureau de la FTQ.

Les travaux en commissions

Réunis en commissions hier après-midi, les congressistes ont discuté et adopté des propositions visant à développer une économie créatrice d'emplois, à mettre la prévention et la formation au cœur de l'emploi, à obtenir des mesures de soutien pour les individus lors des mises à pied et finalement à mettre en place des mesures nous permettant de négocier pour des emplois de qualité.

Quelques réactions...

Pour Serge Dupont, président de la section locale 510 des TCA : « Il ne faut pas juste compter sur les gouvernements. Je crois beaucoup aux actions planifiées par les syndicats. Pour ce qui est de la formation, elle doit être négociée à la base, dans nos conventions collectives. »

Nicole Bernèche, conseillère syndicale à la section locale 502 des TUAC : « Les propositions sont intéressantes. Elles forcent les syndicats à analyser nos pratiques. Il nous faudra être proactifs et proposer des solutions aux gouvernements, des solutions tellement attirantes que les gouvernements ne pourront faire autrement que d'y adhérer. »

ÉCHO SONDAGE / SUITE DE LA PAGE 1

est une femme, une personne moins scolarisée et à plus faible revenu.

Chez les non-syndiqués, les groupes suivants préféreraient être syndiqués en plus grand nombre : les

jeunes de 16 à 24 ans, les personnes à faible revenu, les travailleurs et les travailleuses temporaires, occasionnels et à temps partiel ainsi que ceux et celles travaillant dans les petits établissements.

Enfin, la très vaste majorité (89%) croit que le gouvernement du Québec devrait intervenir davantage pour soutenir le développement économique et l'emploi.

Par ordre d'importance, les répondants jugent que les syndicats trouvent leur fondement dans les éléments suivants :

Défense des emplois	76 %
Salaires décents	73 %
Droit de grève dans le secteur public	72 %
Interdiction du recours aux scabs	70 %
Combat contre le favoritisme et l'injustice	69 %
Respect des opinions de leurs membres	69 %
Utilisation responsable du droit de grève	58 %

Parmi les grands enjeux politiques, les priorités se répartissent ainsi :

Préservation du système de santé	28 %
Système d'éducation accessible	23 %
Création et maintien de l'emploi	16 %
Protection de l'environnement	16 %
Remboursement de la dette	9 %
Réduction des impôts	8 %

Mise au point Dans l'article sur l'allocution faite par le président international du Syndicat des Métallos, Leo Gerard, ce dernier évoquait les efforts du mouvement syndical pour faire adopter une loi permettant de choisir librement son adhésion à un syndicat. La phrase qui suivait « Bush a exercé son veto présidentiel » a été enlevée par mégarde.



ICI ET AILLEURS

Confrontés à des enjeux semblables

Comme à chacun des congrès, la présence des invités internationaux de la FTQ a donné lieu à des échanges riches et éclairants. Comme nous découvrons souvent que, malgré nos situations très différentes, nous sommes confrontés à des enjeux très semblables.

On constate ainsi les conséquences néfastes du néo-libéralisme sur l'emploi et les droits sociaux. Qu'on vive dans un contexte d'insécurité et de violence en Colombie, dans des conditions de *mal-développement* en Afrique ou dans une misère extrême en Haïti, on fait face aux mêmes attaques:

privatisations sauvages ou déguisées, démission des États face aux intérêts privés, régression des protections sociales, mainmise sur les économies nationales par les multinationales et autres pouvoirs financiers étrangers.

Face à ces phénomènes brutaux, le mouvement syndical est la seule force organisée capable de faire contrepoids. Et nos amis constatent comme nous que cette ce rapport de force syndical ne peut se construire de façon isolée. Il doit s'appuyer sur de solides réseaux, au-delà des frontières, sur des alliances syndicales internationales.



À l'arrière : Porfirio Rivas Moreno de Colombie, Mariem Sacko du Sénégal et Yaya Mallé du Mali. Devant : Florira Mukandamusa du Rwanda et Mikerlande Legrand d'Haïti.

LOUIS MORIN / SUITE DE LA PAGE 1

Un bon nombre, en plus d'être traumatisés, sont prêts à beaucoup pour ne pas avoir de syndicat. » Pour illustrer son propos, il a rappelé que des tactiques antisyndicales sont utilisées par 75% des employeurs aux États-Unis pour bloquer les requêtes en accréditation.

En conclusion, le juge Morin ne croit pas qu'il faille changer le système québécois. « Il comporte, dit-il, l'avantage de minimiser l'impact des tactiques anti syndicales car les adhésions se font normalement hors de la connaissance des employeurs ». Il lui apparaît plutôt que la vérification faite par les agents de relations du travail de la CRT pouvant amener la mise de côté de certaines adhésions voire même exiger un vote, constitue un moyen plus démocratique que le recours systématique au vote.



Ovation debout, tonnerre d'applaudissements et cris d'encouragement ont accueilli les lockoutés du *Journal de Québec*, hier.

Soulignant le courage de ses 250 collègues victimes de l'intransigeance de Québecor, Denis Bolduc a demandé l'aide de toute la FTQ. « On a besoin de votre appui financier récurrent car, après sept mois, on n'a pas envie de subir la pression financière de Québecor, pas plus que d'aller négocier à genoux. »

Henri Massé, a établi un parallèle avec le conflit de Vidéotron. « Québecor avait vendu les techniciens. Aujourd'hui, Péladeau vend ses produits avec l'image des techniciens et il fait de l'argent comme de l'eau. C'est nous qui l'avons empêché de commettre une erreur monumentale. Cette lutte risque d'être longue et nous devons montrer à Québecor que ces gens auront les ressources pour y faire face. »

Le conflit au *Journal de Québec* dure depuis plus de sept mois. Aucun syndicat n'avait de mandat de grève avant le déclenchement du lock-out.

DE VAILLANCE ET DE CONSTANCE

Nos luttes, nos droits



condition féminine de la FTQ, animée par les vice-présidentes Louise Mercier et Hélène Simard. Ce dépliant peut vous aider à mieux faire connaître notre histoire, faire de l'éducation politique, organiser des activi-

Vous rêvez d'un outil pratique, éducatif, historique, politique, le tout, en une page ?

Le Service de la condition féminine de la FTQ a réalisé ce tour de force et la publication a été lancée lundi, lors de l'activité du Comité de la

tés en condition féminine, aider dans les campagnes de syndicalisation des femmes, etc.

Où se le procurer ? Ce matin au stand d'information en condition féminine et après, au centre de documentation de la FTQ.

Dans le bon vieux temps...!

L'égalité homme-femme

En 1887, dans le secteur du textile, les tisserandes gagnaient 64% du salaire masculin. Un employé de manufacture de tabac masculin touchait un salaire hebdomadaire de 6\$ à 8,50\$, une employée elle, de 1,50 \$ à 3,75\$. Des écarts entre le «privé» et le «public» déjà? En 1888, les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal déboursaient 2\$ par jour pour un employé masculin et un beau 40 cennes pour le salaire quotidien d'une employée, soit le prix de deux poulets. En 1896, le salaire n'a pas changé, mais il ne correspond plus qu'au prix d'une poule! Et le Conseil du Trésor n'existait pas encore!

Le Vieux Gustave

On a voté

Les droits du travail au centre des débats

«Le vote obligatoire, c'est dire à l'employeur qu'il a une deuxième chance d'intimider les travailleurs.»

C'est dans ces mots que Jean-Marc Caron des TUAC a donné son appui à la résolution demandant que la FTQ informe et sensibilise sur les conséquences négatives du vote secret obligatoire pour l'accréditation. Adoptée à l'unanimité hier, la résolution veut empêcher l'Action démocratique du Québec d'imposer cette mesure qui ouvre grand la porte aux tactiques déloyales des employeurs qui entretiennent la peur.

Les États-Unis et l'Ontario ont vu leur taux de syndicalisation chuter après que le vote d'accréditation soit devenu obligatoire puisque les syndicats ne gagnent qu'un vote sur dix. Le défi

sera de faire comprendre à la population que le vote obligatoire est moins démocratique que la signature de cartes d'adhésion qui passe par des rencontres individuelles où chaque travailleur peut adhérer librement.

De plus, la FTQ intensifiera sa lutte contre les employeurs qui, tel Wal-Mart, sortent l'artillerie lourde pour saper nos tentatives de syndicalisation. La résolution demande que le *Code du travail* soit amendé pour que l'arbitre impose une première convention collective dans un délai de trois mois.

Le congrès a adopté la résolution demandant que les syndicats aient le choix de procéder devant le Tribunal des droits de la personne ou la Commission des relations

du travail sur les questions de droits de la personne et de harcèlement. Devant l'arbitre de griefs, les délais et les coûts sont plus élevés et les chances de gagner sont plus faibles.

Le congrès a réaffirmé le droit fondamental des travailleurs et des travailleuses des secteurs public et parapublic à négocier et à faire la grève.

La résolution proposant que les magasins soient ouverts sept jours par semaine de 8h à 21h avec sept jours de fermeture par année a été adoptée à l'unanimité. La conciliation des études, de la famille et du travail et la sécurité des personnes ont été évoqués pour appuyer cette résolution.

L'ENVERS DU DÉCOR



L'équipe du stand de la FTQ est au rendez-vous toute la semaine pour répondre à vos questions. Venez les visiter. Plusieurs publications, vidéos, livres, guides pratiques sont disponibles. L'équipe du stand : Serge Beaulieu, Isabelle Reny, Lola Le Brasseur et Isabelle Coulombe.



28^e CONGRÈS DE LA FTQ • DU 26 AU 30 NOVEMBRE 2007

Bulletin quotidien d'information publié conjointement par le Service des communications et le Comité d'information de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) pendant le 28^e Congrès.

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3 Téléphone : 514 383-8000 • Télécopieur : 514 383-8001
ftq@ftq.qc.ca • www.ftq.qc.ca

Président : **Henri Massé** • Secrétaire général : **René Roy**

Responsable : **Isabelle Gareau** • Collaboration : **Monique Audet, Robert Bellerose, Sylvie Cadieux, Carole Clément, Robert Demers, André Laplante, France Laurendeau, André Leclerc, Sylvie Lépine**

• Photos : **Didier Debusschère** • Graphisme : **Anne Brissette**

• Impression : **Transcontinental Québec**

Tirage : 4000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-89639-033-5

